



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 64017

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'accueil des traumatisés crâniens en état végétatif persistant. Ces personnes sont soit recueillies par leurs familles, soit dirigées vers un centre de long séjour ou vers un service hospitalier. Or, l'accueil de personnes et le financement des soins paraissent inadaptés, faute d'une part d'un personnel suffisant en établissement de long séjour, et d'autre part du fait de la prise en charge financière qui doit être assurée par les familles. En conséquence, il lui demande ses intentions quant à une prise en charge par l'assurance maladie de ces personnes, dans des institutions de moyen et de court séjour.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64017

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4085